



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe 2 : DatARA, historique du projet et dates clés

La circulaire du Premier ministre du 27 avril 2021 relative à la politique de la donnée, des algorithmes et des codes sources identifie la politique de la donnée comme une priorité stratégique pour l'État. « La mise en place d'une politique publique de la donnée ambitieuse constitue un enjeu de souveraineté mais également de transformation de l'action publique ». Dans cette perspective, chaque ministère était invité à élaborer une feuille de route pour le 15 juillet 2021.

Pour remplir ses missions de manière efficiente, l'État doit mobiliser un ensemble de données de qualité et à jour dont les usages sont innombrables. L'échelle régionale est particulièrement adaptée à la construction d'un patrimoine de données de qualité, cohérent, facilement et rapidement mobilisable.

Pour répondre à ces exigences, le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Auvergne-Rhône-Alpes, a initié dès 2003, D@TARA, un projet de modernisation innovant et ambitieux : la conception d'une plate-forme interministérielle pour le partage de l'information géographique des services de l'État des échelons départementaux et régionaux. Ce projet fut exemplaire comme en témoigne aujourd'hui encore son essaimage au niveau national (circulaire du 24 octobre 2007, co-signée par le Ministère de l'Économie et des Finances (DGME) et par le Ministère de l'Intérieur (SG) incitant les Préfets de région à utiliser cet outil aujourd'hui piloté au niveau national par le MTE). En région Auvergne-Rhône-Alpes, la plateforme D@TARA est l'un des axes forts de la modernisation de l'action de l'État et de sa transformation numérique.

En 2018 et 2019, le dispositif D@TARA a connu de nombreuses évolutions : l'élaboration d'une nouvelle charte graphique et le développement de nouvelles fonctionnalités pour répondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs. La plateforme D@TARA, est ainsi devenue la première infrastructure de donnée géographique française à s'enrichir des données non géographiques et ainsi proposer à la société civile un véritable portail open data.

Conçue à l'usage des services de l'État, des collectivités, mais aussi des organismes privés et des citoyens, D@TARA a vocation à centraliser l'ensemble du patrimoine des données des services publics à l'échelle de la région. Elle constitue à ce titre un enjeu fort et un maillon essentiel de la politique nationale de diffusion et de partage des données des services publics. Ceci nécessite une gouvernance régionale assurée par le SGAR.

Sous la coordination de la Mission Information Géographique (MIG), devenue ECOLAB au 1^{er} janvier 2020, dépendant du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) du Ministère de la Transition Ecologique (MTE), dans le cadre du comité de pilotage PRODIGE, plusieurs maîtres d'ouvrage utilisant PRODIGE pour gérer les échanges et diffuser l'information géographique se sont réunis en 2017 sous la forme d'un groupement de commandes pour l'installation, l'hébergement, l'exploitation de plateformes régionales

organisant et diffusant l'information géographique. Le marché actuel arrive à échéance en juillet 2021. L'ECOLAB a relancé un appel auprès des plateformes utilisant la technologie Prodiges pour la construction d'un nouveau groupement de commandes pour couvrir des besoins relatifs à l'installation, initialisation, administration, maintenance, formation, hébergement et exploitation des plateformes Prodiges.

En janvier 2022, le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes ont adhéré à la nouvelle convention de groupement de commande. Chaque maître d'ouvrage régional signataire est alors responsable de son marché de façon autonome vis-à-vis du prestataire retenu.

Le renouvellement du marché offre l'opportunité de lancer des travaux de construction d'une stratégie régionale de la donnée, en s'appuyant sur le projet D@TARA pour consacrer une politique de la donnée régionale ambitieuse. Les objectifs de cette stratégie sont divers :

- **Développer l'attractivité des territoires** : la transparence de l'action et la valorisation des données et services liés aux activités de proximité et du quotidien contribuent à l'amélioration de l'image du territoire et au développement de son attractivité.
- **Soutenir l'innovation et le développement** : l'exploitation des données publiques par les services de l'État et entreprises innovantes contribue au développement de nouveaux produits et services et permet également d'éclairer et d'améliorer les prises de décisions.
- **Améliorer les services offerts aux publics et renforcer le lien social** : l'open data contribue à la multiplication des initiatives citoyennes qui se réapproprient ces données pour en faire un usage pragmatique et bénéficie aussi au tissu associatif qui trouve ici de nouvelles ressources pour améliorer les services proposés aux citoyens sur la mobilité, l'habitat, l'environnement.
- **Moderniser l'action publique** : le recensement, la qualification et la diffusion des données impose de repenser l'organisation et d'adopter des processus de travail plus transverses.
- **Répondre à une exigence démocratique** : l'ouverture des données vise à garantir la transparence et la clarté de l'action politique. Elle permet de renforcer le lien de confiance entre État, élus et citoyens en partageant une information claire sur les décisions prises, leur mise en œuvre et l'utilisation des moyens financiers.

D@TARA

D A T E S C L É S

2021
2022

Renouvellement du marché PRODIGE

Relance de la démarche partenariale de co-administration de la plateforme, animation du réseau des référent.e.s D@tARA en région.

2019

D@tARA évolue en portail open data

Première plateforme d'information géographique à évoluer en portail open data avec le module Urb@data.

2017

GEORHONEALPES devient D@tARA

Suite à la fusion des régions, définition d'un schéma d'organisation pour l'administration et l'animation de la plateforme PRODIGE régionale, pilotée par l'Etat.



2014

PRODIGE Rhône-Alpes devient GEORHONEALPES

Co-pilotage Etat-Région et adhésion proposée aux organismes de service public.

2013

Ouverture des données PRODIGE GEORHONEALPES

Directive INSPIRE : ouverture des données de la plateforme PRODIGE Rhône-Alpes sur internet.

2007

Circulaire du 24 octobre 2007

Co-signée par le ministère de l'économie et des finances et le ministère de l'Intérieur, incite les Préfets de régions à utiliser l'outil PRODIGE.

2006

PRODIGE Rhône-Alpes

Développement et mise en ligne de la plateforme.

2003

Les prémices d'une plateforme Rhône Alpes

Le Préfet de région commande au SGAR la conception d'une plateforme régionale, interdépartementale et interministérielle des services de l'Etat en Rhône-Alpes.

1998

Mise en place d'un club SIG régional

Club se réunissant sur divers sujets : achat de référentiels, échanges de données, etc.

